



## Notre garantie – votre sécurité

Avec nous, vous êtes en confiance: pour chaque produit acheté chez nous ou chez un partenaire certifié, qui est vendu avec les informations de garantie correspondantes, nous fournissons aux consommateurs finaux privés une garantie supplémentaire pendant la période de garantie pour les défauts de fabrication et de matériel pendant la période de garantie.

Pour les noyaux de matelas, nous garantissons également qu'aucune fatigue de matériel excessive ne se produira pendant la période de garantie. La fatigue de matériel excessive est définie comme des défauts visibles de plus de 2 cm de profondeur.

La garantie est limitée aux produits neufs et ne concerne que l'Allemagne, l'Autriche, la France, la Suisse et aux Pays-Bas.

Nous fournissons les garanties suivantes sur les produits indiqués ci-dessous:

*Noyau de matelas – 10 ans*

*Housse de matelas – 5 ans*

*Sommiers à lattes – 10 ans*

La période de prise en compte du délai de garantie commence à partir de la date de la facture.

## Traitement des demandes de garantie

Jusqu'à la fin de la deuxième année suivant la date d'achat, la garantie sera appliquée, à la libre décision du garant, soit en réparant gratuitement le produit, soit en le remplaçant gratuitement par un article équivalent neuf (si nécessaire, également un modèle de remplacement ou un modèle comparable au cas où l'article original ne serait plus disponible). Après l'expiration de deux années, la garantie sera appliquée pendant la période de garantie respective uniquement en échangeant le produit contre un nouveau produit équivalent contre un paiement supplémentaire conforme à la liste suivante.

Jusqu'à la fin de la deuxième année suivant la date d'achat, la garantie est appliquée sans paiement supplémentaire.

Après cela, la garantie est accordée en remplaçant le produit par un nouveau et en effectuant un paiement supplémentaire selon la liste suivante:

- à partir de la 3e année, 20 % du prix d'achat plus une indemnité d'inflation doivent être versés
- à partir de la 4e année, 30 % du prix d'achat plus une indemnité d'inflation doivent être versés



- à partir de la 5e année, 40 % du prix d'achat plus une indemnité d'inflation doivent être versés
- à partir de la 6e année, 50 % du prix d'achat plus une indemnité d'inflation doivent être versés
- à partir de la 7e année, 60 % du prix d'achat plus une indemnité d'inflation doivent être versés
- à partir de la 8e année, 70 % du prix d'achat plus une indemnité d'inflation doivent être versés
- à partir de la 9e année, 80 % du prix d'achat plus une indemnité d'inflation doivent être versés
- à partir de la 10e année, 90 % du prix d'achat plus une indemnité d'inflation doivent être versés

Les services susmentionnés ne réduisent ni ne renouvellent la garantie. Le paiement supplémentaire est basé sur le prix d'achat initial plus une indemnité d'inflation.

La compensation de l'inflation signifie que le prix d'achat est ajusté à la hausse en proportion de l'augmentation de l'IPC (indice des prix à la consommation) fixé par la direction générale de la consommation pour la période commençant au début de la période de garantie et se terminant au moment où la garantie s'emploie.

L'indemnité d'inflation peut être annulée par le garant.

## Domaine d'application et conditions

Nos garanties s'appliquent exclusivement si:

- vous êtes un consommateur final privé – la garantie est offerte par nous exclusivement aux consommateurs finaux privés
- vous n'utilisez nos produits que pour leur usage normal, conformément à leur fonction prévue
- vous êtes l'acheteur initial du produit – un transfert de la garantie est impossible
- vous faites une réclamation au titre de la garantie dans le pays (Allemagne, Autriche, France ou Suisse) où vous avez acheté le produit. Vous pouvez présenter la facture de votre achat. L'envoi d'une copie de la facture sert à calculer la durée de la garantie.

## Garant

Le garant est: AM Quality GmbH, Wolfsstraße 6-14, 50667 Cologne, Allemagne  
 Contact: garantie@am-quality.com – Tel.: +49 (0)221 / 95815440 – Fax: +49 (0)2831 / 9274982

## Cas dans lesquels la garantie ne s'applique pas

La garantie n'est valable que si les produits ont été utilisés et traités conformément aux instructions d'utilisation et d'entretien. Il est particulièrement important de noter que le matelas doit être placé sur un sommier à lattes fonctionnel (au moins 28 lattes et à ressorts),



les lattes ne doivent pas être éloignées de plus de 3,5 cm et doivent être retournées régulièrement conformément aux instructions d'entretien.

Par l'utilisation permanente, les mousses deviennent un peu plus souples et peuvent parfois "se tasser" un peu. Une légère réduction de la fermeté n'est donc pas couverte par la garantie.

Les bénéfices de la garantie sont également exclus en cas de dommages causés aux produits par

- traitement abusif ou inapproprié
- influences de l'environnement (humidité, chaleur, surtension, poussière, etc.)
- recours à la force ou à un défaut résultant d'un endommagement (par exemple, coup, choc, chute, coupure)
- tentatives de réparation arbitraires
- usures normales

La garantie ne comprend pas le remplacement des dommages consécutifs directs ou indirects causés par un défaut.

## **Procédure en cas de demande de garantie**

En cas de demande de garantie, veuillez nous envoyer un e-mail à [garantie@am-quality.com](mailto:garantie@am-quality.com) en ajoutant la facture. Veuillez prendre note que nous ne pouvons pas vous accorder la garantie sans présentation de la facture. Tout d'abord, après avoir fait état de la réclamation au titre de la garantie, nous vous demanderons de nous envoyer des photos du défaut qui s'est produit et vous expliquerons comment prendre les photos afin que le défaut puisse être identifié le mieux possible.

Le recours de garantie est autorisé si nous soyons en capables de vérifier le cas de garantie. Cela est le cas le moment où vous nous envoyez le produit.

Il faut veiller à éviter tout dommage pendant le transport en utilisant un emballage approprié. Pour autant qu'il s'agisse d'une demande de garantie légitime, la garantie sera traitée gratuitement pour vous. Les frais d'expédition que vous avez éventuellement pris en charge vous seront alors remboursés par le garant. Le remboursement des frais d'emballage ne sera pas effectué.

## **Note: il n'y a aucune limitation de vos droits légaux**

Vos droits légaux à notre encontre résultant du contrat d'achat conclu avec nous ne sont en aucun cas limités par cette promesse de garantie. En particulier, les droits de garantie légaux existants à notre encontre ne sont pas affectés par cette promesse de garantie.

Si l'objet de l'achat est défectueux, vous pouvez donc dans tous les cas compter sur nous dans le cadre de la garantie légale.

